

Publié le 21 avril 2010

Pays de Fougères : Une seconde vie pour la Cristallerie

Figure emblématique locale, la Cristallerie se transforme aujourd'hui en pôle de services sous l'impulsion de la ville et de la Sem du Pays de Fougères, dans un tout nouveau quartier dédié au tertiaire. Une belle reconversion pour cet ancien site industriel, lieu phare de la commune pendant huit décennies.



Lorsqu'en 2002, la société Cristallerie de Haute Bretagne ferme ses portes, la [Sem du Pays de Fougères](#) est sollicitée pour acquérir l'ensemble immobilier. Celui-ci est alors loué à la SAS Cristal de Bretagne qui poursuit l'activité verrière sur le site jusqu'en 2005, avant d'être mise à son tour en liquidation judiciaire. « Il était important de conserver ce bâtiment qui symbolise une partie de l'histoire locale », commente François Bossennec, directeur de la Sem du Pays de Fougères, détenue par la Ville de Fougères, l'ensemble des communautés de communes du Pays de Fougères (Fougères, Saint-Aubin du Cormier, Antrain, Louvigné du Désert et le Coglais), le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, la CCI du Pays de Fougères et plusieurs banques. La Sem engage une réflexion sur le devenir du site. Malgré l'avis des promoteurs de démolir l'ensemble, la décision est prise de réaménager les bureaux de l'ancienne cristallerie et de les proposer à la location pour des activités tertiaires. Une SCI est alors créée avec la Caisse des dépôts pour assurer le financement de l'opération qui s'élève à 2,25 M€.

Le pari est aujourd'hui réussi pour la Sem. Les travaux, débutés en juin 2009, se sont achevés en avril 2010. Le nouveau bâtiment, qui a pu conserver « l'âme » de l'ancienne cristallerie, s'ajoute de

manière conséquente à un pôle tertiaire devenu l'un des points forts de la ville et de ses environs. Ses 1 700 m² de surface utile s'étendent sur trois niveaux. Un pôle emploi de 923 m² est créé sur deux étages, regroupant pour la première fois à Fougères les Assedic et l'ANPE jusqu'à présent dans des locaux exigus et peu pratiques, distants de plus de 800 mètres. Un CTP (Contrat de Transition Professionnelle) voit également le jour pour un suivi personnalisé des salariés en licenciement économique. Enfin, la Trésorerie Fougères Collectivités dispose d'un étage. « La reconversion de ce quartier permet aussi de réunir deux parties de la ville, longtemps séparées par la Cristallerie, une gare ferroviaire fermée en 1978 et une usine de chaussures », explique François Bossennec. Le pôle emploi s'ajoute aujourd'hui à une Maison des associations, une médiathèque et un centre commercial avec cinéma et bowling.

Par Marie-Anne RAMAZZINA